N° 88. Mercredi 13 Avril 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, *le* 12 *avril.*

...par différens arrêtés du 7 de ce mois, a nommé ...:

...au tribunal d'arrondissement à Amsterdam, M. ...ding van Berkhout; avocat-général près de la cour ...iale de justice de Drenthe, M. W. Goedkoop; pro... du roi près du tribunal d'arrondissement à Breda, ... Maarschalk; substitut du parquet près de ce tri... M. P. J. A. M. de Willebois; président du tribunal ...dissement à Zierickzee, M. A. J. F. Egter.

...rrêté du 6 de ce mois, n° 80, S. M. a nommé com... de la maison de réclusion et de correction à Leeu... le major pensionné avec rang de lieutenant-colonel ...d Hoek, en remplacement du lieutenant-colonel pen... de Charon de St.-Germain qui a demandé et obte...ission honorable desdites fonctions.

... par arrêté du 6 de ce mois, a décerné la médaille ...instituée par son arrêté du 24 janvier 1841, au ...eur G. Koolen à Ruremonde, en récompense du ...ment dont il a fait preuve, le 11 mars dernier, en ...t 12 personnes qui se trouvaient en danger de périr ...bac sur la Meuse près de Ruremonde.

... le comte de Wylick et Lottum, envoyé extraordi... ministre plénipotentiaire de Prusse près de notre ...accompagné de sa famille et de sa suite, a quitté cette ...ce et s'est embarqué à Rotterdam pour Emmerick.

... l'envoyé extraordinaire et ministre plénipoten... des Pays-Bas près de la Grande-Bretagne, M. Dedel, ...arriver en cette résidence.

...iété établie à Amsterdam pour les secours à donner aux ...és en danger de périr par immersion, a décerné une mé... à M. B. J. J. Gubry, médecin et chirurgien à Lekker..., pendant le mois de janvier dernier, a bien mérité, ...pport, de la science et de l'humanité.

... le roi a daigné souscrire pour plusieurs exemplaires ...ies de feu M. A. van der Hoop. S. M le roi Guillaume ... comte de Nassau, a également pris part à cet sous...

...jours derniers, l'habile peintre Behr, notre concitoyen, ...né un beau petit tableau représentant le *Kneuterdyk*, ... du palais du roi. Il a plu à S. M. de faire l'acquisition ...toile et d'en faire présent à S. A. R. madame la princesse ...des Pays-Bas, le jour de ses fiançailles.

... de ce mois, est mort en cette résidence M. Jacques van ...yden, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, ancien ...des Etats de la province de Hollande.

... de ce mois, M Ferdinand Jean Bakker Korff, direc... la société frisonne de bateaux-à-vapeur, est tombé par ...le bord, dans l'Elbe devant Hambourg, et a trouvé la mort ...s flots. Ce déplorable malheur est arrivé dans le moment ...ecteur s'occupait avec l'ingénieur de l'examen de quel...méliorations à apporter au pyroscaphe.

...imanche dernier, la ville de Bois-le-Duc a été témoin ...olennité religieuse des plus imposantes, leurs grandeurs ...ues de Curium, d'Hirène et de Chersonèse, assistés d'un ...eux clergé, ont procédé, en grande cérémonie, dans la ...ale de ladite ville, au sacre de Mgr. Henri den Dubbel... ...ire évêque d'Emaus *in partibus*. A cette occasion, il y ...église un immense concours de fidèles et d'habitans, et ...lation de Bois-le Duc a donné des marques publiques ...esse.

...ndemain, le nouvel évêque a procédé en grande céré... à la pose de la première pierre de l'église de St.-... qui est en construction dans ladite ville.

...ous lisons ce qui suit dans l'*Utrechtsche Courant:*

...apprenons que notre concitoyen M. Munnich, docteur ...hématiques et en physique, a invente et confectionné, ... une machine électro-magnétique, qui diffère tout... des machines ordinaires. Le principe qui base l'appareil ...unnich se rattache à l'attraction directe de l'aiguille .... Tous les appareils précédens ont le désavantage que ... de l'aiguille dépassent le cercle du fluide électro-ma... d'où il résulte un mouvement défavorable à l'attrac... contre-courant qui entrave l'action de l'appareil. Dans ... de M. Munnich, le fluide magnétique attire naturel... que M. Munnich a obtenu en y adaptant un pôle de ...épais, de forme cônique et qui tourne sur une axe ... point de soutien à l'extrémité du cône. Le prolonge... axe mord dans l'engrenage d'un roue et décrit ainsi ... d'action cônique. La plaque mobile est attirée ...ment par les pôles des fers aimantés, placés régulière... un cadre de bois; ces fers, par l'application d'un ... deviennent magnétiques à leur tour par le courant ... galvanique. Cette machine a fonctionné en pré... professeur Van Rees, de M. Nairac d'Arnhem et ...autres savans, qui ont hautement applaudi à cette

On écrit de Mahon (Minorque) au *Staats-Courant*:

« La galéasse néerlandaise *de Jonge Eelke Tromp*, capitaine Oldendorp, appartenant au port de Woudsend, se trouvait, le 13 janvier dernier allant de Gênes à Cette, à trois lieues au nord de notre île, lorsqu'elle essuya une violente bourrasque qui la désempara. Ce navire mis ainsi dans l'impossibilité d'atteindre le port se trouvait dans le plus imminent danger, lorsque le commandant C. Goubin du pyroscaphe de guerre français le *Véloce* se porta au secours avec son bâtiment et parvint à remorquer dans notre port le navire dont la mer furieuse allait faire sa proie. Le capitaine Oldendorp et son équipage doivent leur salut au dévouement du commandant Goubin à qui aussi ils ont donné les marques les plus vives de leur gratitude. »

On a vu dans notre numéro de samedi dernier que S. M. le roi a nommé chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais M. le commandant du *Véloce*.

— On écrit de Hambourg, le 4 avril:

« Nous avons reçu la nouvelle que le navire français *Marabout*, capitaine Christie, sur la prise duquel les journaux français ont élevé des plaintes si vives, à l'occasion de la question du droit de visite, a été acquitté par le tribunal de Cayenne. Les Anglais ont été condamnés à payer une indemnité de 250,000 fr. aux propriétaires du navire et de la cargaison. »

Nous empruntons au *Journal du Limbourg* la lettre suivante:

Ruremonde, le 5 avril 1842.

Monsieur l'éditeur!

Les habitans de notre ville viennent d'apprendre avec la plus vive gratitude, qu'il a plu à S. M. le roi d'accorder, par son arrêté du 19 mars dernier, un subside de 4,000 fl. à l'église de Notre-Dame du Munster.

Par une mesure aussi sage que prévoyante le roi a manifesté le désir que cette somme fût convertie en inscriptions au Grand-Livre de la dette nationale active, afin que les intérêts à en provenir fussent employés exclusivement à l'entretien de cette belle église, la plus ancienne et la plus remarquable que nous avons en cette ville.

Pendant le séjour de S. M. parmi nous, en juin de l'année dernière, elle daigna visiter nos églises et s'arrêta long-temps au Munster, où elle contempla attentivement le tombeau en pierre élevé sous la coupole et renfermant des membres de l'illustre maison de Nassau, ancêtres de notre auguste souverain. M. C. Simon de Vlodrop, membre des Etats-Provinciaux, eut alors l'honneur de donner à S. M. toutes les explications historiques qui se rattachent à cet antique édifice, autrefois dépendant de la riche abbaye des Dames Nobles de l'ordre de Citeaux, fondée en 1220, par Gerard III de Nassau, comte de Gueldres et de Zutphen. Ce monument construit en style byzantin et moresque, est l'un des plus intéressans de notre pays: sa légère coupole entourée de couloirs bas et étroits, ménagés dans l'épaisseur des murs et ses arcades en plein ceintre, soutenues par des piliers massifs, dénotent son architecture ancienne; l'intérieur de l'église est sombre, ses voutes sont larges et peu élevées, ses fenêtres étroites et peu nombreuses, mais elle inspire ce profond recueillement qu'on trouve presque toujours dans les édifices religieux, construits par nos vaillans ancêtres, aux temps où ils portèrent leurs armes guerrières contre les Sarrasins.

Le fondateur de l'abbaye ainsi que son épouse Marguerite de Juliers et sa mère Richarde de Nassau, qui en fut la première abbesse, reposent au milieu du chœur; une tombe en pierre représentant deux statues couchées, vètues de longues robes à plis étroits, couvrent leur sépulture, qui parait avoir été sans épitaphe, puisque celle qui s'y trouve aujourd'hui, est ou mal restaurée ou ajoutée dans des temps modernes.

L'église et l'abbaye supprimées par le Directoire français en 1797, restèrent abandonnees jusqu'en 1803, époque à laquelle l'église fut de nouveau livrée au culte catholique comme axuiliaire très-necessaire à la paroisse; déjà alors elle se trouva, par sa vétusté, dans un état de délabrement qui réclamait des réparations urgentes, et cependant jusqu'à ce jour elle ne doit le maintien de son existence qu'aux aumônes des fidèles et aux soins assidus et désintéressés de MM. C. et J. Simon de Vlodrop, directeurs de cette église, qui n'épargnèrent ni peines ni démarches pour sauver cette belle construction d'une ruine imminente; tâche d'autant plus difficile qu'avant 1803, l'église ne fut jamais dotée d'aucun subside.

Notre auguste roi, considérant que le peu de ressources dont on a dû faire usage jusqu'à présent, étaient insuffisantes pour faire face aux réparations multipliées et toujours croissantes, vient de nous donner de nouvelles preuves de la bonté qui le caractérise, et de son zèle éclairé à conserver nos antiques monumens, en accordant le subside prémentionné.

Béni soit le souverain qui laisse de pareilles traces de ses bienfaits sur son passage; les Ruremondais reconnaissans en garderont long-temps le souvenir, et dans des temps futurs des cantiques retentiront encore, pour son bonheur éternel, sous ces mêmes voûtes qui lui devront leur conservation.

Agréez, etc.

Un de vos abonnés.

On lit dans le *Standard*, sous le titre de: *Reconnaissance d'une Française*:

« Mlle de la Champagne, riche Française, qui est morte récemment à Avranches, en Normandie, a léguée 1,200 liv. st. à la nation britannique, en reconnaissance du bon traitement qu'elle a éprouvé de la part du gouvernement et du peuple d'Angleterre, durant sa résidence dans ce pays, comme émigrée à l'époque de la révolution. Le maire d'Avranches a demandé la permission à sir Robert Peel, d'employer cette somme à construire un quartier dans l'hôpital de la ville, pour être approprié à recevoir des marins britanniques qui feraient naufrage sur la côte, ou d'autres Anglais en détresse. Sir Robert a accueilli cette proposition. Nous applaudirons toujours à de pareils sentimens de la part des deux nations. »

— Plusieurs journaux ont annoncé que l'évêque de l'Eglise anglicane, à Jérusalem, a été mal accueilli et qu'il aurait même été l'objet de mauvais traitemens. Le *Standard* publie une correspondance dans laquelle ces nouvelles sont démenties. On a reçu de l'évêque, des lettres, à la date du 9 mars, où il est dit que S. G. n'a pas eu à se plaindre du peuple et des autorités comme on l'avait dit; qu'au contraire, la conduite des autorités avait été très encourageante. La correspondance de Syrie, du *Times*, corrobore les assertions du *Standard*. On y lit:

»Nous voyons avec plaisir que l'évêque Alexandre a été l'objet de toute espèce d'attentions de la part de Tahir Pacha et des autorités de Jérusalem, et qu'il a été accueilli de la manière la plus amicale par les Grecs et les Arméniens.

»Quoiqu'on n'eût pas encore reçu de Constantinople le Firman qui autorise la construction du temple protestant, on espérait qu'on n'élèverait aucune objection à l'érection de cette église. »

— On mande de Berlin, le 5 avril: « M. Bruno Bauer, professeur agrégé à la faculté de théologie protestante de Bonn, a publié l'année passée sous le titre de: *Kritik der evangelischen Geschichte der Synoptiker*, un livre qui a produit une grande sensation dans le monde théologique. Dans ce livre se trouvent exposés, de l'avis d'un grand nombre de personnes compétentes, des principes qui minent par sa base la vérité du christianisme. Le ministère des cultes et de l'instruction, auquel l'orateur avait lui-même adressé son ouvrage, crut devoir, eu égard à la position de M. Bruno Bauer, soumettre ce livre à un examen attentif. Il demanda donc à ce sujet l'avis de la faculté de théologie protestante de Bonn, en la priant de déclarer si elle croyait qu'on pût désormais laisser la faculté d'enseigner à un homme professant de pareilles doctrines.

La faculté répondit que les principes, les opinions et les tendances de l'auteur étaient entièrement hostiles au christianisme, dont il attaquait les vérités essentielles, et elle émit l'avis qu'elle croyait le gouvernement en droit, non seulement de lui interdire toute promotion, mais aussi de lui retirer l'usage de la chaire, dont il faisait un si criant abus.

En conséquence, la faculté d'enseigner a été retirée à M. Bruno Bauer, lequel a été averti de cette décision par une lettre de la faculté de théologie de Bonn, en date du 29 mars.

(*Gazette d'Etat de Prusse.*)

On lit dans le *Courrier Français:*

JAVA, SINGAPORE ET MANILLE.

Lorsque, il y a deux ou trois ans, le fils de M. le comte d'Argout entreprit une tournée dans les mers de l'Inde et de la Chine, on prétendit qu'il allait voyager aux frais de l'état, et l'on se récria sur le choix d'un voyageur qu'on savait fort jeune et qu'on croyait très-inexpérimenté. On répéta que cette marque de confiance du ministère était une faveur accordée à la position de son père. Que cette manière de voir fût fondée ou non, peu importe maintenant? il ne faut plus s'occuper que du résultat, et ce résultat est des plus satisfaisans. M. Maurice d'Argout a su gagner les éperons qu'on lui a chaussés de bonne heure, et de plein saut il vient de se placer au nombre des hommes sérieux, dont les investigations et les travaux sont utiles au pays. Il a visité avec autant de soin que d'intelligence les principaux points qu'il s'était proposé de voir et il y a recueilli des matériaux importans dont il vient de faire une brochure courte, mais substantielle. Après l'avoir lue, on en sait beaucoup plus sur les relations commerciales établies ou à établir avec les diverses possessions qu'il a parcourues que si l'on consultait de gros in-folios faits par des compilateurs. Aux renseignemens statistiques les plus précis et les plus curieux il a su mêler des considérations d'un ordre élevé qui indiquent en lui un esprit étendu et réfléchi.

A l'appui de cet éloge, nous citerons le chapitre suivant où il prévoit les développemens rapides que prendront les possessions hollandaises dans l'Inde, grâce à la manière habile dont cette puissance sait administrer ses colonies de la Sonde. Après avoir fait connaître les établissemens accessoires de la Hollande dans l'Archipel indien, il examine ainsi quel est son avenir probable dans ces latitudes:

« Java, comme nous l'avons dit, est le centre, la métropole et en quelque sorte la place d'armes des possessions secondaires de la Hollande dans cet Archipel: c'est de la colonie-mère que partent le mouvement et l'impulsion, et au besoin le secours et l'assistance, situation favorable à l'envahissement total des îles dont les Hollandais ne possèdent encore qu'une partie. En effet, les naturels ne peuvent résister long-temps aux efforts habilement combinés d'une administration courageuse et persévérante qui, solidement établie dans la colonie principale, travaille incessamment à étendre sa domination du centre à la circonférence; elle gagne pied du terrain, et ne recule jamais.

»Une circonstance cependant ralentit ses progrès. Les communications sont difficiles et lentes lorsqu'il faut naviguer contre les moussons. A la vérité, un service de bateaux à vapeur a été établi entre Batavia et Samarang; mais la cherté du charbon

retarde le développement de cette navigation, et empêche d'en généraliser l'emploi. Si, comme on le présume, l'île de Java recèle dans son sein des mines de houille, leur exploitation permettrait d'établir entre la colonie principale et ses dépendances les plus éloignées, des relations promptes, régulières et faciles, qui ajouteraient beaucoup de force à l'action gouvernementale.

»Quoi qu'il en soit, tôt ou tard, le gouvernement hollandais viendra à bout de compléter et de consolider ses conquêtes. Alors il aura acquis non seulement la souveraineté, mais encore la propriété foncière du pays dont la superficie égale celle des territoires réunis de la France, de l'Espagne, de la Belgique et de l'Italie, et pour exploiter ces immenses possessions il disposera de 20 millions de serfs. Or, ces populations une fois pacifiées doivent s'accroître encore.

»Les plus hautes destinées semblent réservées aux établissemens néerlandais et spécialement à Java. Aucune colonie européenne, dans aucune partie du monde, ne réunit autant d'avantages à exploiter et n'offre d'aussi larges éventualités de prospérité. En comparant leur situation, leurs conditions d'existence, leurs chances d'avenir, l'esprit demeure saisi de cette conviction.

»Sous le rapport du commerce, la situation géographique des possessions hollandaises est réellement admirable; pour s'en assurer, il suffit de jeter les yeux sur la carte. De l'est à l'ouest, elles sont réparties sur une ligne de neuf cents lieues d'étendue, depuis les îles d'Arou et de Timor-Laot jusqu'à la côte ouest de Sumatra. Du nord au midi, elles se trouvent disséminées dans une zone de près de quatre cents lieues de largeur, à partir de la presqu'île de Manado dépendante des Célèbes, jusqu'au détroit de Bali, sur la côte sud-ouest de Java.

»Les îles de l'Archipel indo-hollandais figurent une espèce de jetée, percée de nombreuses ouvertures, s'étendant de l'Asie à l'Océanie, et offrant l'apparence d'un barrage construit au travers de la mer qui sépare ces deux parties du monde; Sumatra forme la pointe nord de cette jetée, laquelle, en se bifurquant au midi, vient se rapprocher de la côte septentrionale de l'Australie d'une part, et de la côte ouest de la Nouvelle-Guinée d'autre part.

»Tout vaisseau naviguant de la Mer de l'Inde vers l'Indo-Chine, l'Océan Equinoxial, la Polynésie, l'Amérique occidentale ou vers la côte est ou nord-est de l'Australie, et réciproquement, est obligé de traverser la ligne des établissemens néerlandais.

»Placés sur ces routes diverses, ces établissemens offrent donc à toutes ces navigations et des points commodes de relâche et de ravitaillement, et des marchés plus ou moins considérables pour l'achat et la vente des denrées tropicales, et finalement de nombreux entrepôts pour les denrées européennes; entrepôts situés au centre de la plupart des destinations définitives, et qui, par conséquent, doivent, à la longue, attirer un plus grand concours de spéculateurs et de commerçans.

»Sous le rapport de la fécondité du sol et de la variété des productions, ces mêmes établissemens l'emportent sur les plus riches colonies de l'univers. Nous l'avons déjà dit, ils réunissent toutes les cultures des Antilles, du Bengale et de la Chine; ils sont aptes à toutes les cultures d'Europe, et de plus ils possèdent la production des épices, monopole précieux autrefois absolu, aujourd'hui faiblement entamé (1). Ajoutez que toutes ces productions sont illimitées, car les défrichemens de Java n'occupent jusqu'à présent que la dixième partie de son territoire.

»Relativement aux instrumens de la culture, les possessions hollandaises sont bien mieux partagées que les colonies exploitées par des noirs; en effet, dans les Antilles anglaises, les noirs ont été affranchis, la production est tombée de moitié, on ignore jusqu'où elle peut descendre. A Java, l'administration sait ce qu'elle peut tirer du travail des naturels, et cette base est en quelque sorte immuable. D'un autre côté, les Javanais vaincus et désarmés, contenus par des forteresses, et ce qui vaut mieux encore, ramenés par l'équité, par la justice, par de bons traitemens, ont cessé d'être à craindre et n'excitent plus d'inquiétude. En est-il de même des esclaves qui cultivent le Brésil, la Havane et les états sud de l'Union américaine? Ces pays jouissent aussi d'une grande prospérité, mais sous des éventualités menaçantes dont les Hollandais se trouvent maintenant affranchis.

»Les possessions anglaises dans l'Inde ont plus d'étendue, leur population est plus forte; elles jettent un plus grand éclat, mais elles sont moins salubres, moins sûres et moins profitables que les établissemens néerlandais.

»Le climat de l'Inde est funeste aux Anglais. Ils meurent ou ils s'enrichissent au Bengale, mais ils ne s'y établissent point. Les générations s'y succèdent sans s'y perpétuer. Les races européennes, au contraire, s'acclimatent aisément à Java, elles y prennent racine et elles s'y propagent. C'est aux alentours de la ville de Batavia assainie que les employés et les officiers de la Compagnie Anglo-Indienne viennent redemander la santé.

»L'Indostan non seulement ne verse rien au trésor de sa métropole, mais il lui impose d'énormes sacrifices; les revenus de Java garantissent aux finances obérées du royaume des Pays-Bas une prompte et complète restauration.

»L'Inde est exposé aux attaques des Birmans, aux révoltes des Sikhs et, dans un avenir indéterminé, à une invasion russe, éventualité ruineuse, puisqu'elle a provoqué l'intervention de l'Angleterre dans les affaires de l'Afghanistan, et par conséquent ces expéditions périlleuses et lointaines dont les dépenses s'élèvent à des sommes exorbitantes.

»Les établissemens hollandais vivent et prospèrent sous la protection de l'Océan. Ils ne peuvent être conquis ni même insultés que par une puissance maritime du premier ordre. Or, d'où viendrait l'agression? La France n'aura jamais de motifs d'y songer. L'Angleterre a pour long-temps de pesantes affaires sur les bras, et d'ailleurs quel serait aujourd'hui le prétexte? A la vérité, la concurrence des ports francs de Rhio et de Singapore, ou bien les colonisations que les Anglais veulent créer au nord de Bornéo, deviendront peut-être un jour un sujet de querelle. C'est un point noir sur l'horison, mais c'est le seul.

»Depuis plus d'un demi-siècle, l'Asie, succombant sous les efforts de l'Europe, s'achemine à grands pas vers son asservissement. La Russie gravite du nord vers le midi; du sud de la Mer-Caspienne elle domine la Perse; elle cherche à étendre son influence sur le Turquestan et le Caboul; elle suit en cela les tendances que Montesquieu assigne aux peuples septentrionaux. L'Angleterre, de son côté, obéissant à l'esprit d'agrandissement qui l'agite, remonte du midi vers le nord: déjà elle a conquis cinq cents lieues de territoire et cent millions de sujets: non contente de ce lot magnifique, elle poursuit sa route; elle pénètre plus profondément dans le centre, elle court au devant de sa rivale. Bientôt l'Asie, percée à jour, fournira aux deux armées un champ de bataille qui décidera de sa propre destinée. En attendant cette époque, un incident grave est venu compliquer ce grand drame. Les Anglais, réalisant les anciens projets de lord Clive, se jettent sur la Chine, ils veulent en forcer l'entrée; s'ils réussissent, nul point du continent asiatique ne demeurera fermé aux Européens. Absorbés par ces événemens merveilleux, nous n'accordons qu'une attention très-secondaire aux colonies hollandaises qui, grandissant à l'ombre de ces luttes éclatantes, poursuivent avec une opiniâtreté silencieuse le système de progrès dont nous avons indiqué les combinaisons.

»A laquelle de ces trois nations restera en définitive la part la plus facile à conserver et la plus profitable des dépouilles de l'Asie? Quel est celui de ces gouvernemens dont l'ambition semble la plus sage et la mieux avisée? Il serait téméraire de trancher la question, mais il est permis de hasarder quelque conjectures.

»L'Angleterre, à force de tenter des entreprises gigantesques, ne court-elle aucun risque de compromettre ses finances et d'altérer son crédit, base principale de sa puissance politique?

»La Russie, en s'efforçant d'accroître outre mesure ses possessions déjà si étendues, ne travaille-t-elle pas à son insu à accélérer le moment fatal et inévitable où les empires trop vastes se brisent et se démembrent?

»La Hollande, en assumant un fardeau qui jamais ne dépassera ses forces, n'a-t-elle pas apprécié avec plus de discernement et de justesse ses véritables intérêts? Dans sa marche prudente, elle n'a rien hasardé, rien compromis. Déjà, elle recueille le fruit de sa sagesse. Ses bénéfices s'accroissent chaque jour. En persévérant dans ses voies, elle verra croître progressivement sa navigation, son commerce et ses richesses. Faudrait-il donc s'étonner, si, à une époque prochaine, elle venait à reprendre en Europe le rang qu'elle occupait il y a cent cinquante ans, tandis que l'Angleterre, affaiblie par l'énormité de sa dette, par la plaie du paupérisme, par la concurrence désordonnée de ses manufactures, par la question inextricable de l'Irlande, et surtout par l'immensité de ses onéreuses conquêtes d'Asie, subirait la perte d'une partie quelconque de sa prépondérance actuelle? La loi générale des nations les condamne à expier par un affaiblissement graduel des succès qui dépassent toutes les bornes.»

(1) La culture du géroflier a été essayée à Malaca, mais elle a médiocrement réussi.

Ole-Bull.

Le succès obtenu par Ole-Bull, à son second concert a été immense comme son talent. On ne se souvient pas d'une impression semblable à celle produite par le jeu de ce grand artiste. Tout le monde s'accordait à avouer que c'est le violon le plus extraordinaire, le génie musical le plus original que l'on ait entendu ici.

Ole-Bull a exécuté à ce second concert trois morceaux d'un genre tout-à-fait différent, sous plusieurs rapports, de ceux que l'on avait admiré lors de sa première soirée. Toutes ses compositions, de même que son jeu, portent l'empreinte de son imagination aussi variée que brillante, de sa profonde sensibilité et de la vigueur peu ordinaire de son esprit.

Nous avons déjà fait remarquer précédemment, que son archet se joue avec une aisance sans exemple, des difficultés que les plus forts violons avaient cru jusqu'ici inabordables. Celles qu'il a exécutées samedi au soir tenaient du prodige. Il suffit de citer sa variation à quatre parties très-distinctes, du dernier morceau. Aussi l'enthousiasme du public a-t-il été porté au comble; les applaudissemens et les bravos ne finissaient pas.

LL. AA. RR. la princesse Sophie, le grand-duc héréditaire de Saxe-Weimar et le prince Henri qui honoraient encore une fois de leur présence le concert de samedi, ont adressé à la fin de la soirée les choses les plus flatteuses à ce virtuose, sur lequel nous nous proposons de revenir, et le grand-duc héréditaire lui a exprimé l'espoir de le voir et de l'entendre à la cour de Weimar.

Mlle Ambrosich, du Théâtre Italien d'Amsterdam, a obtenu à cette soirée un succès bien flatteur dans un air de *Donizetti*, que cette jeune cantatrice a chanté avec talent.

Extérieur.

INDE.

Un article du *Bombay-Times*, du 1er mars, contient une longue énumération des difficultés qui pèsent sur la Compagnie des Indes.

Le manque de chameaux pour le transport des bagages, des vivres et du fourrage, se fait sentir. D'octobre 1838 à décembre 1839, 30,000 chameaux ont péri au service de l'armée anglaise. Des 12,000 fournis l'an dernier, il n'en reste que 1,000 sur pied, que l'on soigne précieusement. De novembre 1838 à décembre 1839, on n'a pas usé moins de 50,000 chameaux, et pour une valeur de 500,000 liv. st. (6,000,000 de fl.)

Le *Bombay-Times* ajoute:

« Quiconque a vu les défilés de l'Afghanistan, s'est convaincu que lorsque même les troupes en combattant peuvent forcer le passage, elles sont dans la nécessité d'abandonner derrière elles les gens de la suite et les bagages. La division de l'armée du Bengale, à son retour, a rencontré un abîme qu'il fallait franchir en se rendant à Jellalabad. Il avait 3 milles de longueur, une largeur de 40 mètres, il n'était pas plus large que 10 mètres dans plusieurs endroits; le ravin était même de 6 pieds tout au plus de largeur dans certains endroits; de sorte que si un chameau était mort dans cet endroit, il aurait fallu se débarrasser de sa carcasse avant que l'armée eût pu faire un seul pas.

»L'abîme est couronné de roches presque perpendiculaires; des masses et des blocs de pierre lancés de ces hauteurs, écraseraient et anéantiraient les colonnes en marche. Les angles aigus et les zig-zag sont tellement nombreux, qu'une poignée d'hommes arrêterait une armée! Vingt fois on a tenté le passage et vingt fois ces obstacles ont été trouvés insurmontables. Quand la nature elle-même se charge d'offrir les moyens de la résistance, des armées treize fois vaincues depuis la retraite de lord Keane doivent repousser toute idée de la possibilité du triomphe.

»Nous avons à lutter, là, contre des difficultés de deux natures, financières et physiques. Ces dernières sont insurmontables. Quant aux difficultés financières, elles doivent assurément provoquer de sérieuses réflexions avant l'ouverture de la campagne. Nous avons dit que la première campagne avait coûté 9 millions sterling: ceci est officiel. Ceux qui crient vengeance pensent à mettre sur pied une armée deux fois plus forte que celle de lord Keane et dont le service durerait deux fois plus. Nous avons démontré les dépenses qu'entraînerait le m[illegible] d'une armée en 1842, comparativement à son transport.

»Vingt millions sterling sont un chiffre bien mod[illegible] faire face aux dépenses énormes de la campagne proje[illegible] dit-on, devant le sentiment de l'honneur national, disp[illegible] les considérations financières, et l'on ne regarde pas à [illegible] quand on veut prévenir de sérieuses conséquences. [illegible] nous n'avons pas dans le trésor un excédent d'un seul [illegible] et les relevés parlementaires démontrent que nous avons [illegible] millions de dettes.

»Ainsi avant de pouvoir dépenser nous serons forcés [illegible] prunter. Il est question, dit-on, d'un nouvel emprunt de [illegible] 100, peut-être sera-t-il suivi d'un autre emprunt de 7 po[illegible] Mais nous savons d'après les renseignemens officiels d[illegible] Willock et de l'honorable M. Bird, qu'en septembre le tr[illegible] fort William était à la veille de suspendre ses paiemens. [illegible] avons dépensé déjà 14 millions au moins pour l'alliance d[illegible] rennée; une nouvelle dépense de 16 millions ajoutera u[illegible] à la dette de la Compagnie des Indes, et l'intérêt de la de[illegible] de près d'un million sterling. Nous déclarons formelleme[illegible] la nouvelle campagne ne peut pas être organisée à moins [illegible] millions.

»Le parlement anglais nous permettrait-il, en suppo[illegible] nous puissions le trouver, de contracter un emprunt auss[illegible] me? La Compagnie des Indes, comme tous les débiteu[illegible] s'appartient plus; si elle était assez folle pour courir à [illegible] ne, le parlement d'Angleterre l'arrêterait.»

Le *Times* publie la lettre suivante du docteur B[illegible] le seul Européen qui ait échappé au massacre de l[illegible] anglaise dans l'Afghanistan, et qui ait pu arriver [illegible] Jellalabad. La lettre est datée du 20 janvier et adre[illegible] frère du docteur:

« Mon cher Tom, je suis ici en sûreté, mais très-malade [illegible] reçu trois blessures, l'une à la tête, l'autre à la main ga[illegible] troisième au genou. J'ai tout perdu, et si j'ai échappé à [illegible] c'est assurément par miracle, car moi, et deux naturels d[illegible] qui sont arrivés ici, sommes les seuls restés d'une armée d[illegible] hommes. Arrivé à 50 milles de Jellalabad, je perdis m[illegible] val et mes bagages. Comme j'avais pris derrière moi u[illegible] domestiques qui avait été blessé, nous nous trouvions [illegible] arriérés. Je reçus un coup de sabre et je tombai à l'in[illegible] me; toutefois, je fus assez heureux pour parer un second [illegible] blesser mon adversaire, qui prit la fuite; alors je t[illegible] rejoindre l'armée. J'avais perdu mon cheval, mon cha[illegible] mes souliers qui étaient restés dans la neige. Je m'attac[illegible] queue du cheval d'un officier. Un naturel qui me suiva[illegible] qu'il ne pouvait plus continuer et m'invita à prendre so[illegible] ce que je fis sans retard. Arrivé en tête des colonnes, j[illegible] un grand nombre d'officiers qui résolurent d'avancer, [illegible] que les soldats n'obéissaient plus aux ordres qu'ils rec[illegible] s'arrêtaient à chaque instant.

»Au point du jour, nous nous trouvâmes à trente m[illegible] Jellalabad. Nous étions 7 officiers, moi, et 5 soldats eu[illegible] A dix heures du matin nous fûmes attaqués et cernés [illegible] cavaliers. Trois officiers et les cinq soldats européens [illegible] tués. Je parvins à me faire jour avec les quatre aut[illegible] d'entre nous qui étaient bien montés prirent les devans [illegible] laissèrent, moi et un autre, en arrière. A quatre mille[illegible] lalabad, mon compagnon me dit qu'il ne pouvait aller p[illegible] et qu'il se cacherait jusqu'au soir. Il fut pris et tué. [illegible] une certaine distance, j'aperçus une masse d'indivi[illegible] couraient sur moi dans toutes les directions. Aussitôt [illegible] mon cheval au galop, et je fis deux milles sous une [illegible] pierres et de balles. Une pierre brisa mon épée, mon ch[illegible] blessé, un cavalier vint m'attaquer, et, comme je n'a[illegible] pour me défendre, il me blessa au genou et à la main[illegible] me voyant me courber, il s'enfuit au galop, croyant sa[illegible] que je cherchais un pistolet. J'arrivai ici à une heure [illegible] mort; mon cheval ne pouvait plus remuer les jambe[illegible] rière, il mourut deux jours après avoir pu se tenir debou[illegible] son arrivée. Depuis que je suis arrivé ici, on m'a don[illegible] chemises, trois paires de socques, une veste et un pan[illegible] suis arrivé ici le 13 janvier.

»Ton affectionné frère,

»WILLIAM BRYDO[illegible]

TURQUIE.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient la [illegible] pondance suivante de Paris, le 30 mars:

« Les affaires du Liban n'ont pas produit ici l'effet qu[illegible] en droit d'en attendre. Même la nomination d'Om[illegible] comme gouverneur des Montagnes de la Syrie, les [illegible] traitemens et l'assujettissement des Maronites n'ont pas l[illegible] trace de mécontentement; et nous n'apprenons pas [illegible] Constantinople que M. de Bourqueney y ait fait quel[illegible] marches à cette occasion pour exercer la moindre infl[illegible] la décision de la Porte. On va même jusqu'à dire que [illegible] M. Stratford-Canning s'est permis de faire à notre am[illegible] des reproches sur l'énergie que le gouvernement de l[illegible] ployait au sujet de la reconnaissance officielle de l'év[illegible] testant à Jérusalem, M. de Bourqueney l'aurait assu[illegible] voir jamais fait la moindre démarche auprès de la Po[illegible] entraver l'érection dudit évêché.

Outre cela, voici maintenant M. Guizot, qui pro[illegible] nouvelle théorie, d'après laquelle les puissances devra[illegible] tenir de se mêler des affaires de la Porte, surtout [illegible] concerne son administration intérieure. M. Guizot [illegible] ne saurait exercer sur elle cette espèce de tutelle sa[illegible] perdre toute confiance en elle-même; selon lui, il fau[illegible] contraire, lui accorder toute l'indépendance dont j[illegible] autres puissances. Il y a, continue M. Guizot, une [illegible] frappante de ne vouloir comme on le fait aujourd'hui [illegible] à la Turquie qu'une indépendance qui la rend dépe[illegible] toute l'Europe. Tout ce qui est compatible avec les pri[illegible] puissances en ce qu'elles appellent le maintien de l[illegible] l'Empire-Ottoman doit se réduire à ceci: Les puissa[illegible] veiller attentivement, afin que la Porte ne s'expose p[illegible] prise sur elle-même vis-à-vis de l'étranger, par une [illegible] pourrait servir de prétexte à une puissance quelcon[illegible] contr'elle d'une manière agressive en vertu du [illegible] Toute autre restriction de sa liberté d'action ne p[illegible] nuisible et doit nécessairement conduire au [illegible] l'Empire-Ottoman. Et chose surprenante, il y a déj[illegible] que le Grand-Visir paraît être pénétré de cette [illegible]

de cet homme d'état, si injustement décrié, tendent à la [illegible]tion de ce projet.

[illegible] qu'il en soit, cette manière d'envisager les affaires ne [illegible] être dédaignée; on n'a qu'à voir ce qui se passe en ce [illegible] dans la Valachie pour se convaincre où conduit le sys[illegible] de patronage. Dans ce pays, nous voyons, au grand scan[illegible] de la diplomatie européenne, M. Daschkoff se mettre [illegible] de l'opposition contre le prince, que l'on cherche à ré[illegible] à la triste nécessité d'abdiquer, ce que l'état de choses de [illegible] ne motive aucunement. Nous supportons la conduite ex[illegible]ordinaire du consul russe, tandis que les agens des autres [illegible]ssances restent inactifs dans l'ombre. Car, pendant que l'a[illegible] russe a la hardiesse de dicter sa volonté au prince et exige [illegible] de lui de ne rien entreprendre dans son propre pays sans [illegible] consentement du consul, on ne sait presque pas s'il y a [illegible] d'autres agens diplomatiques. Et l'Adresse, peut-être [illegible]exemple, que l'Assemblée de la Valachie a envoyée au [illegible] est également attribuée aux intrigues du consul russe. [illegible] est pour éviter de pareils événemens, suites naturelles du [illegible] de protection qu'une puissance exerce sur une autre, [illegible] qu'on n'est pas toujours à même de contrôler, que M. [illegible] insiste afin qu'on garantisse une fois pour toutes à la [illegible] l'indépendance qui lui a été promise solennellement.»

Une lettre adressée de Constantinople, le 17 mars, à la [illegible] *Universelle* d'Augsbourg tend à démontrer que les puis[illegible]es européennes sont en droit d'intervenir dans la question [illegible]enne qui n'est qu'un corollaire de la question égyptienne, [illegible] elles sont intervenues dans cette dernière, et que c'est à [illegible] Izzet-Méhémet, soutenu par les ambassadeurs de France [illegible] Russie prétend que ce n'est qu'une affaire intérieure qu'il [illegible]tient à la Porte seule de régler selon son bon plaisir.

Une lettre des frontières de Moldavie, du 20 mars, [illegible]

[illegible]On écrit de Jassy que par suite d'une mésintelligence qui a [illegible] entre le gouvernement Moldave et le chargé-d'affaires de [illegible], M. Philaret, ce dernier a fermé sa chancellerie et placé [illegible] sujets grecs sous la protection du consul russe.»

ITALIE.

[illegible] écrit de Turin, le 28 mars:

[illegible] bruit court que des négociations ont été ouvertes par le [illegible] avec la cour de Naples, pour le mariage de l'empereur [illegible] sœur cadette du roi des Deux-Siciles.»

RUSSIE.

[illegible] lettre de St.-Pétersbourg, du 2 avril, porte que le prince [illegible]ndre Galitsine, directeur-en-chef du département des pos[illegible] se retirerait dans ses terres en Crimée, et qu'il serait rem[illegible] par le général Adlerberg.

AUTRICHE.

[illegible] mande de Pesth, le 1er avril:

[illegible]algré les représentations du gouvernement contre l'illéga[illegible] la résolution par laquelle les Etats avaient déclaré la pu[illegible] des audiences des tribunaux, la Congrégation du comitat [illegible] dans sa résolution et désigna le 30 mars comme le jour [illegible] audiences commenceraient à être publiques. Mais ce jour [illegible]ême arriva un rescrit royal qui interdit sévèrement cette [illegible]cité et rendit chaque membre du corps judiciaire person[illegible]ment responsable des suites de la désobéissance. Ce rescrit [illegible] à l'ouverture de la séance, et l'assemblée se sépara après [illegible] petits discours pour et contre.»

BAVIÈRE.

[illegible] mande de Munich, le 6 avril:

[illegible] duc régnant de Modène nous a quittés aujourd'hui. Avant [illegible]part il a fait distribuer des présens précieux à plusieurs [illegible]taires de la cour.»

PRUSSE.

[illegible] lettre de Berlin du 6 avril annonce que S. M. a daigné [illegible] général d'infanterie, le conseiller intime de légation de [illegible] et que le roi lui a fait connaître cette nomination dans les [illegible] les plus flatteurs.

On écrit de Coblence, le 8 avril:

Les travaux avancent rapidement, dans notre château et à [illegible]fels, où plus de 300 ouvriers sont occupés, et, vers la fin [illegible], ces deux châteaux seront en état de recevoir le roi.»

HESSE ELECTORALE.

On écrit de Cassel, le 7 avril:

[illegible] 4, a eu lieu la septième élection d'un premier bourgmes[illegible]. Le choix est tombé sur le fonctionnaire de justice Schantz, [illegible]elsberg, qui a été élu pour cinq ans. On ignore s'il accepte[illegible] nomination, car il est fonctionnaire d'état.

[illegible] 5, S. A. le prince électoral et co-régent a reçu en audience [illegible]seiller-d'état de Scherff, envoyé royal des Pays-Bas près de [illegible]ète germanique. A cette occasion, M. de Scherff a eu l'hon[illegible] de présenter à S. A. les lettres qui l'accréditent en qualité [illegible]inistre plénipotentiaire près de la cour électorale de Hesse.»

ALLEMAGNE.

[illegible] mande des bords du Mein, le 3 avril:

[illegible] les négociations préparatoires qui ont eu lieu entre les [illegible] allemandes relativement à la fortification de Rastadt, [illegible] du colonel Radowitz a obtenu la préférence, en sorte [illegible]urait certain qu'il obtiendra dans la Diète une forte majo[illegible] voix. La fortification aura donc lieu d'après le principe [illegible] plus sévère économie. Il paraît que le gouvernement badois [illegible]dé à faire auprès de la Diète les représentations les plus [illegible] contre l'adoption de ce projet.

ANGLETERRE.

(*Correspondance particulière du* Journal de La Haye.)

Londres, 8 avril.

[illegible] Russell a proposé, ce soir même, à la Chambre des [illegible] des résolutions dirigées contre les projets financiers [illegible]ernement, et nommément contre l'*Income tax*; quoique [illegible] bien que, devant la majorité inébranlable de sir [illegible] sa motion doit nécessairement échouer. A quoi donc lui servira-t-elle? Il lui importe, selon moi, de la proposer et de la réitérer, comme il l'a annoncé, à chaque stage du bill, au risque même de mettre chaque fois de plus en plus en évidence la supériorité de son puissant adversaire, parce qu'il voit en cela pour lui-même le moyen de se maintenir dans sa position.

Dans une conversation que j'eus hier matin avec un avocat d'ici, je disais que j'attribuais au seul motif que je viens d'indiquer la persévérance de lord John Russell. Croyez-vous, me demanda l'avocat en souriant, que lord John Russell s'attache tellement à sa position actuelle de *ci-devant* ministre qu'il cherche à la conserver. Rien n'est moins vrai; mais il ambitionne d'autant plus de rester actuellement à la Chambre, ce qu'on appelle meneur (*leader*) de l'opposition, comme il le fut naguère pour le parti ministériel. Faute de mieux, c'est toujours une assez belle position, de laquelle, quand le moment opportun advient (il est vrai que pour le présent il paraît plus éloigné que jamais), il n'y a qu'un pas à faire pour passer de la gauche du fauteuil à sa droite.

Les résolutions de lord John Russell au nombre de sept, se résument toutes dans la dernière, à savoir que, la Chambre déclare que «considérant la variété des moyens pour subvenir aux besoins de l'état sans en venir à hausser le prix des denrées ou à embarrasser le commerce, elle est d'opinion que le renouvellement d'une taxe, inquisitoriale dans son caractère, inégale dans son opération, et considérée jusqu'ici comme la réserve financière de la nation pour un temps de guerre, n'est pas exigée par la nécessité publique, et doit par conséquent être rejetée.» C'est bel et bon en théorie; mais vous verrez qu'on n'y aura aucun regard pour le moment par la raison majeure que je vous ai déjà signalée et que lord John connaît très bien, mais qu'il est loin d'avouer ou d'admettre; c'est que la véritable nécessité publique, qui domine tous les intérêts dans ce moment, est d'avoir un gouvernement qui ne soit pas *whig*, sans cependant être *tory*, celui de sir R. Peel enfin, qui a employé les dix dernières années, de son propre aveu, à recruter son parti, c'est-à-dire le parti moyen entre les deux extrêmes, celui qui a pris le nom de parti conservateur.

Le chef ou meneur (*leader*) du parti radical (M. Duncombe), de son côté, a annoncé son intention de faire ce soir la motion, «que toute disposition du réglement de la Chambre, tendante à prévenir la présentation de pétitions contre des taxes ou impôts, soit suspendue pendant la session actuelle.» Elle sera probablement combattue de la part du ministère, mais seulement sous ce point de vue que ce serait établir un dangereux antécédent; car sous tout autre rapport le gouvernement ne courrait aucun risque même en y accédant; les vaines tentatives faites pendant la vacance récente ont prouvé assez évidemment, qu'il serait impossible de remonter à présent une agitation tant soit peu pareille à celle qui eut lieu contre le *Corn-bill* et que l'on a vu mourir, pour ainsi dire, d'inanition, après avoir été poussée à un excès d'intensité qui semblait devoir surpasser tout ce que nos annales ont offert de plus extraordinaire en fait d'effervescence populaire.

Telle est en vérité la sagesse admirable de la combinaison des mesures projetées, considérées dans leur ensemble, qu'il y aurait à demander quelle serait la classe d'intérêts à exploiter pour y trouver un noyau de signataires. Les fonctionnaires, sans doute ils pourraient se croire plus particulièrement lésés par l'*Income-tax*, parce que leur revenu est connu jusqu'à la dernière obole; mais presque tous révocables à volonté, les fonctionnaires de ce pays ne font partie d'aucune opposition. Les rentiers se partagent dans toutes les classes, et il n'y a aucune de celles-ci qui ne trouve dans l'ensemble des mesures quelque compensation d'une part pour les charges imposées de l'autre. Les manufacturiers et les négocians obtiennent en général des avantages par les réductions de droits du *tarif* qui compenseront amplement pour eux les 3 pour cent à payer sur leur recette; cela est si vrai que déjà le *Morning Chronicle* s'est plaint de ce qu'à une réunion du corps des négocians de Londres (bien que ce soient ceux-ci qui ont le plus raison de prendre ombrage de l'investigation inquisitoriale), on s'est moins attaché à combattre l'*Income-tax* qu'à faire l'éloge du tarif. Par contre, c'est précisément contre le tarif que s'opposent toutes les professions qui en sont atteintes, mais ce sont là des intérêts partiels dont l'hostilité naturelle ne saurait militer avec succès contre le grand principe de la liberté du commerce. Les fermiers ne paieront pas 7 sous mais 3 1/2 sous de la Liv. st. du revenu calculé à la moitié du prix de leur bail. Les masses sont entièrement exemptées de la taxe qui ne commence qu'à 150 Liv. st. de revenu. Restent les propriétaires? Mais ceux-ci, comme les vrais *tories*, qui ne se croient pas assez protégés par l'échelle de sir R. Peel, sont bien forcés à accepter l'*Income-tax* par la considération qu'en le repoussant ils pourraient bien ne pas obtenir de *Corn-Bill* du tout.

FRANCE

Notre correspondant de Paris, nous écrit à la date du 13 avril, ce qui suit:

— Comme on demandait ces jours derniers à la Chambre des Députés le motif de la querelle d'étiquette soulevée à l'occasion de l'ambassade de M. de Salvandy, M. Guizot a répondu: «C'est, »que si M. Salvandy eût été accrédité auprès du régent seule»ment, et qu'une révolution eût *mis de côté* la reine mineure, »l'ambassadeur eût été obligé de rester auprès du régent.»

Un journal français fait remarquer que ces paroles ne sont pas d'accord avec les principes du droit des gens: Il n'est pas de diplomate dit ce journal, qui ne sache que les ambassadeurs et autres agens diplomatiques sont accrédités non seulement auprès de l'individu qui exerce la fonction, mais, si l'on peut ainsi dire, auprès de la fonction elle-même. Dans tous les cas, ils ne sont accrédités auprès de l'individu qu'en raison de la fonction. Or, qu'est Espartéro, dans ce moment-ci? Il est régent; c'est-à-dire qu'il exerce toutes les attributions du pouvoir royal, sans exception, *au nom et pour le compte de la reine Isabelle II*. Supposez maintenant qu'une révolution survienne qui *mette de côté* la reine mineure, pour parler comme M. Guizot; quelle sera dès lors la situation? Espartéro sera-t-il régent? Point du tout; nous ne savons pas ce qu'il sera, mais à coup sûr, il ne sera pas ce qu'il est: le régent disparaît nécessairement avec la personne au nom de laquelle il exerce la régence. — Rien n'est plus clair assurément que ceci. — Voilà donc la reine mise de côté et le régent disparu; que devient alors l'ambassadeur accrédité auprès du *régent*? Rien de plus simple: il suit le sort du *régent*. Le régent a disparu, l'ambassadeur disparaît; ses pouvoirs expirent au moment même où cesse la régence.

Si donc on eût accrédité M. Salvandy auprès du régent *seulement*, il est absolument faux que l'on eût eu à redouter ces grands désagrémens que l'on a signalés. Dans l'hypothèse d'une usurpation, Espartéro, brisant lui-même le titre en vertu duquel il aurait précédemment reçu des ambassadeurs, déliait virtuellement ces ambassadeurs. En changeant sa situation politique, il changeait forcément sa situation diplomatique; rien de plus évident.

Le duc de Nemours doit partir pour l'Algérie aussitôt après les couches de la duchesse de Nemours. Le prince de Joinville, de son côté, attendra, avant de reprendre la mer, la célébration de la fête du roi.

— Le bal de la présidence de la chambre des députés, que nous avons annoncé, a eu lieu la nuit dernière. Les danses ouvertes à 8 heures, se sont prolongées jusqu'à cinq heures ce matin. On avait dressé une magnifique galerie en bois en face du salon du centre; toutes les avenues et les salons étaient garnis de fleurs de la saison.

LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours ont été introduits dans le salon du centre, à 9 heures; le prince de Joinville et le duc d'Aumale sont arrivés ensemble à 11 heures. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Turquie, de Naples, de Sardaigne et le corps diplomatique en grand nombre, M. le président du conseil et tous les ministres, le duc Decazes, M. le comte Molé et toutes les illustrations politiques, littéraires et artistiques assistaient à cette fête. Les notabilités de la Chambre des Députés, excepté MM. Thiers, Berryer et Billaut, s'y sont rendues. LL. AA. RR. les princes se sont retirés à une heure du matin.

On évalue à 3,000 environ le nombre des assistans. On a remarqué l'absence d'une quarantaine de membres de la gauche et de l'extrême gauche. Depuis long-temps on n'avait vu une réunion si nombreuse et si belle; rien n'a manqué à son éclat. M. et Mad. Sauzet en ont fait les honneurs avec une grâce parfaite.

— Un journal annonce que la ville de Paris a définitivement adopté le pavage en bois; l'administration chargée de ce système, sous la direction de M. Delisle, vient de recevoir l'ordre de lui donner une grande extension, et que les voies désignées en ce moment pour recevoir dans toute leur étendue cette application, par approbation du conseil municipal, sont, savoir: la rue de Rivoli, le quai de l'Horloge, le quai de l'Hôtel-Dieu, le long du bâtiment St.-Charles, la rue Laffitte, le pont d'Austerlitz, puis la rue Richelieu, depuis le Boulevard jusqu'à la rue Feydeau. Les commerçans ou propriétaires de la partie de cette dernière rue ont souscrit de moitié avec la ville pour les frais de ce nouveau pavage. C'est dans le but de remédier à l'inconvénient du bruit incessant des voitures qu'on a demandé à paver en bois les quais de l'Hôtel Dieu et de l'Horloge. Cette amélioration a été jugée d'une grande importance, surtout pour la tranquillité des malades de cet hôpital, et pour les divers tribunaux situés sur le quai de l'Horloge qui ne s'entendent pas, par moment, à cause du bruit des voitures.

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 11 avril:

Madame la comtesse douairière Vandermeere, mère du général, est morte hier matin à la suite de longues souffrances. Elle était âgée de 83 ans environ.

VARIÉTÉS.

Mœurs et Avenir de la Société ANGLO HINDOUE.

(*Suite.* — Voir notre nº d'hier.)

Souvent et vainement les philosophes ont essayé d'expliquer la religion des Hindous. Ils ont tiré leurs explications de fort loin. Environnés de toutes les forces de la nature et témoins de l'expansion de ces forces, expansion qui tient du prodige, les indigènes de la Péninsule leur ont voué un culte. Cette admiration de la vie, cette idolâtrie de ce qui est, cette adoration ineffable n'a rien qui doive étonner dans un pays où le spectacle de la vie est à lui seul une merveille qui confond. Nos proportions d'Europe font pitié, si vous les comparez à cette exubérance, à cette perpétuité de la reproduction, à ce luxe éternel de l'existence. Je ne vois, dans les temps modernes, qu'un écrivain qui ait paru comprendre ce mystère et qui l'ait rapporté à ses causes. Cet écrivain est Robert Southey, auteur du *Curse of Kehama* (malédiction de Kehama). Il a senti que l'on ne pouvait juger ces mœurs et cette nature d'après nos règles, et que notre réalité n'est pas la leur.

L'indigène de l'Hindoustan ne croit pas aux esprits [illegible], il converse avec eux, les voit, les entend [illegible] les sentinelles cipayes, postées sur les remparts d'une forteresse mahratte, portent les armes au fantôme d'un officier mort qu'ils ont aimé et qui revient toutes les nuits; ce salut militaire leur fait plaisir et ne leur cause aucune terreur. Un des écrivains que j'ai nommés rapporte qu'un petit enfant de quatre ans, fils de parens chrétiens, étant mort dans la maison paternelle, avait été enseveli au pied de la colline dont cette habitation anglaise occupait la sommité. Les domestiques hindous, qui s'étaient fort attachés à ce petit enfant, imaginèrent que toutes les nuits l'âme du défunt venait leur demander un frugal repas, du pain et du beurre. Aussi, à minuit, régulièrement et pendant des mois entiers, toute la maison désertait, cinquante domestiques s'en allaient en masse visiter le tombeau de l'enfant, et laissaient le maître de la maison seul, exposé aux [illegible] nocturnes des hyènes, des ours et des chakals, [illegible] voisines. Dans les ruines des temples, dans [illegible], dans les caveaux des sépulcres, des [illegible], de fakirs, de mendians et [illegible] éternellement silencieux et tapis, [illegible] admirable du monde, [illegible] les compagnons des morts. La grandeur des aspects correspond à la singularité des conceptions; le gigantesque est partout, et l'extraordinaire disparaît. «Dans les rues de [illegible], dit le capitaine Tod, vous voyez fréquemment quinze éléphans s'avancer de front, lutter de grace, de majesté, de vitesse, soutenir avec énergie les droits de leur maître et ne jamais souffrir que leur camarade les dépasse. Qu'on imagine le spectacle offert par ce bataillon de quinze colosses marchant de front, en ligne serrée, couverts de leurs

caparaçons pourpres, bordés d'une frange d'or de trois pieds, et portant sur leurs vastes épaules des *trônes* d'argent (*haôdhas*). Le sentier vient-il à se rétrécir, personne ne veut reculer; les *mahouts* (conducteurs des éléphans) encouragent leurs bêtes de la voix et du geste; les quinze géans s'élancent à la fois, se pressent, se poussent, et culbutent toitures, vérandas et devantures de boutiques.» La patrie originelle des *Mille et une Nuits* s'ouvre donc à vous; les détails de ces splendides légendes, les mœurs qu'elles décrivent, les meubles et les ustensiles dont se servent leurs acteurs, vous assaillent de toutes parts. «Vous reconnaissez dans les cours des maisons, dit le major Moor, ces cruches assez grandes pour contenir un homme, et qui jouent un rôle si important dans les fictions de l'Asie.» Tout correspond à cette échelle immense. On trouve dans les *Recherches Asiatiques* de 1671 une description curieuse des chasses dont le *nawaub* ou *nabab* du Bengale Kossim-Ali Khan se donnait le plaisir. Vingt mille hommes et un escadron de cavalerie légère le suivaient alors. On choisissait un espace de terrain comprenant plusieurs lieues, et situé entre le Gange et les collines, qui servent de limite, à la province. Les chasseurs, les uns à pied, les autres en palanquin ou montés sur des chevaux, des éléphans et des chameaux, armés d'épées, de lances, de sabres, de mousquetons, et accompagnés de chiens, de faucons et de *tihitahs*, formaient un cercle énorme qui se retrécissait par degrés, forçait dans leurs domaines antiques tigres, hyènes, léopards, sangliers, daims et alligators. Les faucons prenaient l'essor, les levriers s'élançaient; les daims tombaient sous la dent des chiens, les sangliers sous l'épieu des piétons, les tigres, poursuivis par les éléphans, sous la balle de l'audacieux qui les affrontait. «Parmi les plus hardis, on reconnaissait, dit la relation, le *nawaub* lui-même, tantôt dans un palanquin découvert, porté par huit hommes, et entouré d'un arsenal tout entier, bouclier, épée, sabre, pistolets, fusil, arc et flèches, tantôt à cheval, ou si les buissons l'empêchaient d'avancer, reprenant sa place et son trône sur l'éléphant favori. Le carnage était incroyable, et lorsque le cercle, à force de se rétrécir, ramenait les combattans au point central, ils se trouvaient arrêtés par la pyramide de cadavres tombés sous leurs coups, montagne de cinquante ou soixante pieds, toute formée d'animaux tués et sanglans.»

L'utile frappe médiocrement ces esprits; c'est la grandeur qui les dompte et leur impose. Les Anglais, en se contentant des profits de la conquête sans en affecter la toute-puissance, se sont condamnés à combattre perpétuellement pour défendre et consolider leurs acquisitions. Dans un pays et sous un climat où tout est expansion et déploiement de force, ce qui n'est pas extérieur compte pour rien; le son, le bruit, l'éclat, le rayon, la lumière, la flamme, sont les symboles et les symboles uniques auxquels se reconnaisse la puissance. Cette race ne la voit pas ailleurs, et elle ne peut ni estimer ce qui est humble ni aimer ce qui se cache ou se modère. Ils préfèrent un énorme canon qui tue ses artilleurs à un bon fusil qui tue l'ennemi. On conserve à Bedjapore une pièce d'artillerie de dimension extraordinaire, et qui ne manque jamais, lorsqu'on l'emploie dans les occasions solennelles, de détruire une partie de la ville par le seul effet de la vibration. «Cependant, dit sir John Malcolm, on lui rend des honneurs divins; son nom d'idole est *Moulk-i-Meidan*, le monarque de la plaine. Les guirlandes suspendues autour de sa gueule béante sont souvent renouvelées; on brûle de l'encens devant ce canon; les indigènes ne s'en approchent que les mains jointes et en lui faisant le salam; les parfums et l'huile lui sont prodigués. Enfin il est dieu, et toutes les castes, toutes les sectes, vénèrent le pouvoir de destruction logé dans ses entrailles de bronze. C'est, il est vrai, un formidable personnage, qui pèse vingt tonneaux, et dont le métal, frappé seulement d'un bâton, rend un son à la fois clair et puissant, semblable à celui de la plus grosse cloche, et que l'oreille ne peut supporter qu'à une certaine distance. On prétend que le cuivre qui domine dans la composition de ce canon contient un faible alliage d'or, une portion d'argent plus considérable, et de l'étain en plus grande quantité. La poésie colossale des indigènes lui a inventé une sœur, *mademoiselle Kourk-o-Bourdglie* (foudre et éclair), autre pièce d'artillerie que personne n'a jamais vue.» Hommage aux grandes puissances de la nature, idolâtrie qui explique tout ce système si mal analysé par les érudits, le système du panthéisme hindou.

Nous n'appuyons pas sur ces faits dans le vain désir d'accumuler les descriptions pittoresques, mais pour démontrer que la lenteur de la conquête morale et du progrès civilisateur opéré par les Anglais était dans la nature même des choses. Ils apportaient les idées les plus strictes, la religion la moins poétique, les coutumes les plus étriquées, les habitudes les moins grandioses, au sein de cette race toute lumineuse, et, comme diraient Ronsard et Dubartas, toute *soleilleuse*. Le contraste était choquant, et le premier mépris n'est pas vaincu. Les Anglais modernes se sont attachés à détruire la forme, à économiser sur la magnificence et à faire de la grandeur et du génie à bon marché. Tout au contraire, dans les fêtes, les travaux, les institutions hindoues, le même sentiment de la grandeur et de la splendeur règne au point de faire de la réalité un miracle et de la vie un prodige. Les branches des arbres qui ombragent les tombeaux sont chargées de *gourrouhs*, vases que les Hindous remplissent d'eau sacrée, afin que les esprits des morts puissent venir se désaltérer à leur aise. La vie et la mort se touchent ou plutôt se confondent dans ce pays singulier où un homme se laisse mourir de faim parce que son voisin a déclamé devant sa porte une malédiction en vers, et où la plus grande difficulté des législateurs anglais consiste à empêcher tantôt les veuves de se brûler avec leurs maris, tantôt les pélerins de se noyer dans les eaux confluentes du Gange et de la Djemna. Il semble que l'on ne veuille pas craindre la destruction là où l'existence est si féconde, si éclatante et si indomptable.

La tempête y est quelque chose de plus effrayant que nos tempêtes, le soleil n'y est pas ce globe d'un feu pâle et d'une flamme indulgente que nous pouvons braver; le désert et la forêt ne ressemblent pas à nos forêts et à nos déserts. La terre et sa végétation n'ont de commun que leurs élémens constitutifs avec notre végétation et notre terre. La puissance vitale se fait jour de toutes parts, bruissant dans la nuit, rampant, volant, murmurant, s'agitant autour de nous, sortant des pores et des profondeurs du sol. Le nombre des animaux, leurs proportions, leur vitalité, leur omniprésence, vous poursuivent et vous accablent; la nuit même est plus agitée que notre jour. «Si vous voyagez par bateau (*boudjerôe*) sur le Gange, dit miss Emma Roberts, et que la nuit vous surprenne, vous assistez à un formidable concert: chakals qui s'approchent en grandes troupes du bord de l'eau et qui percent l'air de leurs hurlemens aigus; oiseaux de proie et oiseaux aquatiques poussant sans interruption de grands cris abruptes, qui retentissent avec l'éclat rauque d'un instrument de cuivre; bruits continus, causés par la procession incessante des myriades de rats qui dévorent le navire; bourdonnement des insectes qui se jouent sur votre tête.» Plus on s'approche des jungles ou déserts, et plus cette communauté intime de toutes les heures avec les forces vivantes et renaissantes de la nature animée apporte de fatigue au voyageur, qui pénètre avec effroi dans l'atelier même de la vie, dans son réservoir qui déborde. «Aux environs de Itaouà, dit un voyageur, vous essaieriez vainement de vous débarrasser, fût-ce pour une seconde, de cette société incommode. Le loup et la hyène se promènent paisiblement sur votre balcon; au pied du mur, la panthère se dresse et le porc-épic se tapit; sur le toit, que les habitans nomment *tchopper*; toute une population d'écureuils, de rats et de serpens, fait sa demeure habituelle; et les poutres qui soutiennent ce *tchopper* servent à la fois de sanctuaire et de champ de bataille aux chats sauvages, aux grands lézards nommés *ghosaoumps*, et aux *cilcopras*, qui les poursuivent et s'exterminent dans ces solitudes avec un vacarme épouvantable. Par une précaution fort délicate, les bipèdes indigènes qui partagent ces retraites avec les quadrupèdes et les reptiles, ont soin d'étendre au-dessous des poutres et d'attacher aux quatre coins de la corniche un drap qu'ils tendent de leur mieux et qui sert de plancher à l'autre compagnie, reléguée au premier étage.

«On distingue aisément d'en bas la marche, la course, la lutte, les évolutions de tous ces animaux, les empreintes de leurs pas, jusqu'à leurs formes; et lorsque le drap s'use un peu, quelque énorme datte égarée, la queue verte d'un lézard qui se fait jour à travers l'ouverture, ou même le corps tout entier d'un *cilcopra*, vous apparaissent et tombent sur votre tête. Plus la nuit avance, plus le tumulte s'accroît, plus vos oreilles sont blessées, et votre repos impossible. Les moineaux qui dormaient sous la projection extérieure du toit s'éveillent, battent des ailes et prennent leur vol avec des cris bruyans. L'armée des insectes, plus nombreuse et plus puissante que partout ailleurs, poursuit son concert nocturne avec une vigueur sans pareille. D'innombrables crapauds se chargent des basses; le second-dessus est abandonné aux grillons, qui crient comme des haut-bois; à peine distingue-t-on le cornet à bouquin des moustiques, et le frémissement vague des rats à musc semble jouer des arpèges de clarinette. Chacun de ces êtres paraît prendre plaisir au bruit qu'il cause et rivalise avec ses confrères. Les Hindous eux-mêmes ne prononcent pas une parole qu'ils ne la crient, et, comme ils choisissent fort spirituellement le jour pour dormir, ils deviennent pendant la nuit aussi exagérés dans leurs clameurs que les bêtes du pays. Les routes sont alors couvertes de bandes qui chantent, dansent et causent aussi haut que possible, et, pendant les époques de solennités religieuses, les vociférations populaires sont soutenues par mille espèces d'instrumens sauvages qui beuglent dans tous les tons, gongs d'airain, clochettes, sonnettes, tambours, trompettes de six pieds de long.

»Cette surabondance de vie, de bruit, de force, de puissance, de lumière, produit le jour des effets moins déplaisans. Dès le matin, vous voyez s'approcher de vous et voltiger sur votre moustiquaire des essaims de pigeons bruns à la poitrine violette et puce, et le pigeon vert, le geai bleu foncé, le pic à la crête noire, tout un luxe de fleurs vivantes, pourpres, jaunes, perlées; qui tourbillonnent au-dessus de vous. Ce perpétuel gémissement, si doux et si triste, est celui des colombes, que l'on ne cesse pas d'entendre pendant la durée entière du jour. D'immenses sauterelles ailées s'élancent, le corps chargé d'émeraudes dont aucun joaillier ne possède les rivales; des bourdons étincelans font rouler dans les airs leurs améthystes et leurs topazes; quelques autres semblent promener un charbon rouge et allumé, d'autres un fragment de velours nacarat. Des armées de faisans, des bataillons de perroquets fuient et se dispersent au loin, en poussant des cris de terreur. L'antelope bondit et passe devant votre porte entr'ouverte, comme la balle que fait jaillir la détente d'un ressort; vous voyez le *nylghau* fendre l'air comme s'il avait des ailes, le héron gigantesque s'avancer à grands pas vers les rives du fleuve, le canard brahmanique suivre la même route en caquetant, et d'innombrables renards bleus, des civettes à la queue superbe et des troupes d'écureuils agiles occuper tous les replis du sol, des arbres, des édifices, des cavernes et des rivages. Les forêts vierges de l'Amérique n'offrent rien de semblable à cette puissance et à cette fécondité vitale.»

(*La suite à demain.*)

ANNONCES.

Société des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam.

SERVICE ENTRE AMSTERDAM ET HAMBOURG.

EN CORRESPONDANCE DE LUBECK ET ST.-PÉTERSBOURG.

Traversée: 30 heures.

Départs: { d'Amsterdam les 5, 10, 15, 20, 25 et 30. / d'Hambourg les 5, 10, 15, 20, 25 et 30. } de chaque mois.

4471.

Voor matigen prijs

is onder Voorburg te huur met primo Mei aanstaande het [illegible] *VRIJBURG*, met tuin en wandeling, hebbende een allerf[illegible] op 's Gravenhage en omstreken, waarvan de huizinge tot mei [illegible] en bewoond wordt, doch de tuin reeds nu beschikbaar is.

Te bevragen bij den warmoesier, Knoppers, wonende [illegible] buitenplaats.

SIROP DE DIGITALE

DE LABÉLONIE, *Pharmacien à Paris*.

Ce sirop est prescrit avec le plus grand succès par les [illegible] leurs médecins contre les PALPITATIONS DE COEUR, oppr[illegible] *asthmes et catarrhes chroniques*, rhumes et toux opini[illegible] contre les diverses HYDROPISIES. Pharmaciens dépositaire[illegible] Haye, Stolker; Bois-le-Duc, Welsch; Bréda, van den Good[illegible] Maestricht, Groosiers; tous pharmaciens.

CONTINUATION DE LA VEN[illegible]

DU MAGASIN D'AMEUBLEMENT

de MM. J. A. Schenk et Ce, à La H[illegible]

AVEC RABAIS DE 30 A 60 POUR CENT.

Tapis Savonnerie, Moquettes, Escaliers, Tapis de table, [illegible] piers très-riches, Etoffes diverses et Mousselines pour rideaux [illegible] de Paris avec cadres dorés et autres; Ameublemens complets, et [illegible] divers en bois d'Ebène, Palissandre, Acajou, Meubles en b[illegible] berbe Table en Marbre Mosaïque et Sculpté; véritables Laqu[illegible] Chine et du Japon; Lustres; Candelabres; Pendules, etc., etc.

44[illegible]

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 11 AVRIL.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 9 avril.	Cours du 11 avril. Fluctuations.	
Dette active	5	—	de 101 1/4	à 101 3/8
d° d°	2½	59 3/8	à 52 5/16	à 52 7/16
d° différée		—	à 61/64	à —
Billets de chance		—	à 26 7/16	à
Syndicat	4½	93 7/8	à 93 1/4	à 93 5/16
d° [illegible]	3½	—	à —	à —
Société de Commerce	4½	—	à 156 1/4	à
d° nouvelle	4½	—	à —	à —
Emprunt de 1836	4	—	à —	à
d° des Indes	5	—	à 99 1/8	à 99 3/16
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	à 105 3/4	à 105 7/8
d° d° 1828 & 1829	5		à —	à —
Insc. au G. L.	6		à —	à —
Certific. au d°	6	—	à 70 1/8	à 70 5/8
d° à Hambourg	5	—	à —	à —
d° à Londres 1822	5	—	à —	à —
d° inscript. 1831-33	5	—	à —	à —
Emprunt de 1840	4	—	à 89 1/2	à 89 3/4
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	à —	à —
Act. Lot. de 50 Rix	/	—	à —	à —
ESPAGNE.				
Perp. ém. Amsterdam	5	—	à —	à —
d° à Londres	3	—	à —	à —
Passive	5	—	à 5 5/16	à 5 3/8
Dette différée à Paris			à —	à —
Deffered		—	à —	à —
Ardouin	5	21 3/16	à 21	à 21 1/8
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	5	—	à —	à —
d° métalliques	5	—	à 106 1/4	à —
d° d°	2½		à —	à —
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	à —	à —
d° à Naples	5	—	à —	à —
d° à Londres	5	—	à —	à —
DANEMARCK.				
Obl. à Londres	3	—	à —	à —
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	à —	à —
FRANCE, Inscr. au G.L.	3	—	à —	à —
POLOGNE, Act. 1835	/	—	à —	à —
BRÉSIL, Cons. Ann.	5	—	à 69 1/4	à —
MEXIQUE, d° d°	5	—	à —	à —
COLOMBIE emp. 1824	6	—	à —	à —
PÉROU, d° d°	6	—	à —	à —
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres	3	—	à —	à —

BOURSE D'ANVERS DU 11 AVRIL.

	Int.	
Métalliques	5	111
Naples	5	—
Ardouin	5	21 1/8
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	5 3/4
Lots de Hesse		25 1/2

Cours après la Bourse (2 1/2 heures):

Ardouin 21

BOURSE DE LONDRES DU 9 AVRIL.

Cons. 3%	90 7/16 1/2 P.
Holl. dette act. 2½%	[illegible]
Dito dito 5%	—
Dito Emprunt 1837, 5%	—
Espagne	25 1/2
Portug. (nouv.)	—
Russes	[illegible]

Le prix de l'abonnement est de 20 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du [illegible] On s'abonne au bureau, Petit Marché-aux-Herbes, section E, N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Aubert de Vitry, directeur de la correspondance, à Paris, rue des Filles-St.-Thomas (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.